

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

AUTORISATION PARENTALE – A retourner au Directeur Périodique de l'école

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e)
de l'enfant : en classe de autorise :
(nom et prénom) (Jeune âgé(e) de moins de 16 ans) et dont le lien de parenté
est à récupérer mon enfant le soir auprès des animateurs
municipaux.

Il est à noter qu'une pièce d'identité pourra être demandée.

Fait à Vélizy-Villacoublay, le

Signature du représentant légal :